



49^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Situations des droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Genève, le 21 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Nous condamnons fermement l'attaque militaire de la **Fédération de Russie** contre l'Ukraine qui a déjà fait de nombreuses victimes et provoqué la destruction massive des infrastructures du pays. Nous réitérons notre appel à la Russie à la cessation des hostilités et au retrait de ses forces du territoire ukrainien, seul moyen de mettre fin aux violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme. La Suisse condamne aussi les restrictions massives des droits à la liberté d'expression et des médias en Russie.

La Suisse est très préoccupée par les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire au **Yémen**, au **Mali** et dans les provinces sous état de siège au Nord-Kivu et en Ituri en **RDC**. Dans ces trois contextes, la Suisse appelle toutes les parties à respecter leurs obligations en matière de droit international humanitaire et de droits de l'homme et à prendre des mesures pour mettre fin à l'impunité.

La Suisse est profondément préoccupée par l'absence de progrès dans le respect des droits de minorités religieuses et ethniques en **Chine**, particulièrement au Tibet et au Xinjiang. Nous saluons l'annonce de la Haut-Commissaire de mener une Mission en Chine, attendons un accès sans restriction, ainsi que la publication de son rapport dans les meilleurs délais.

La Suisse condamne l'exécution de 81 personnes en **Arabie Saoudite**. La Suisse s'oppose catégoriquement, et en toute circonstance, à la peine de mort. Celle-ci enfreint l'interdiction de la torture et d'autres obligations fondamentales des droits de l'homme, comme le droit à la vie.

Je vous remercie.